

## **Pour un accueil de qualité des jeunes enfants exigeons :**

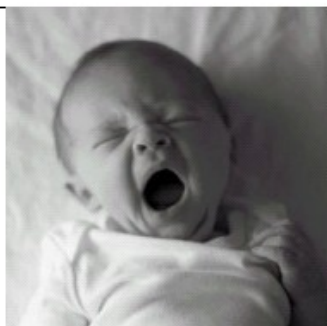
- ↻ Le maintien d'un personnel spécialisé de la petite enfance : puéricultrices, éducatrices/éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture auprès des enfants dans les établissements.

### **NON A LA DEQUALIFICATION !**

- ↻ Un investissement massif pour la formation de personnels diplômés de la petite enfance. L'ouverture de places dans les écoles de formation, et la gratuité de celles-ci.
- ↻ Retrait du projet de décret qui veut diminuer les taux d'encadrements des enfants dans les structures d'accueil collectif. Pour une norme d'encadrement d'un-e professionnel-le pour 4 enfants quelque soit l'âge.
- ↻ Retrait du texte qui augmente le nombre d'enfants chez les assistantes maternelles et remet en cause l'ensemble du service de Protection Maternelle Infantile.
- ↻ Pas de création de jardins d'éveil payants au détriment de l'école maternelle et des crèches collectives.
- ↻ Pour la création d'un véritable service public d'accueil pour les jeunes enfants, diversifié et soucieux de la qualité d'accueil.
- ↻ Des conditions de travail qui nous permettent d'assurer la socialisation et l'éveil dans le respect du développement singulier de chaque enfant.

## **LES ENFANTS NE SE DEPOSENT PAS A LA CONSIGNE ! NOUS REFUSONS DE FAIRE DU GARDIENNAGE !**

Pétition en ligne sur [www.spterritoriaux.cgt.fr](http://www.spterritoriaux.cgt.fr) -> Collectifs->médico-social  
Pétition fédérale : défendons la qualité d'accueil des jeunes enfants (- 3 ans)  
Pétition sur le site des territoriaux de Pessac



**infos:**

### **PERMANENCES:**

Jeudi: 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi: 9h à 16h30

<http://cgtdesterritoriauxdepessac.e-monsite.com>

Ceci est votre espace, n'hésitez pas à poser vos questions sur <http://cgtdesterritoriauxdepessac.e-monsite.com/>

**Vous avez le droit de participer et de décider. La CGT des territoriaux de Pessac fait le choix de la démocratie.**

Journal d'information gratuit distribué aux agents de la Ville de Pessac imprimé en 600 exemplaires  
Directeur de la publication: R.Marcoux / Secrétaire à l'information : S.Pierris / comité de rédaction: la commission